L'objectif le plus important de la microfinance, comme elle a été conçue, est de lutter contre la pauvreté. Elle devrait permettre à la grande majorité de la population, exclue du système financier classique, d'accéder facilement au crédit et de faire des épargnes, entre autres, pour sortir de la pauvreté.

Cependant, force est de constater que cette mission semble être dévoyée dans les faits. Le professeur d'économie à la Faseg de l'Ucad, Abdoulaye Seck, qui intervenait lors de la troisième édition de la «Tribune de la microfinance», jeudi dernier à l'Institut africain de management (Iam) estime que trois paradoxes caractérisent aujourd'hui les systèmes financiers décentralisés au Sénégal.

Le premier, dit-il, réside dans le fait que le secteur ne traite pas avec les plus pauvres. «La plupart de cette clientèle qui s'approche de la microfinance n'est pas constituée des plus pauvres», dit l'enseignant.

L'autre paradoxe qu'il relève est la concentration des institutions de microfinance dans deux centres urbains. En effet, la pauvreté étant un phénomène rural dans notre pays, la microfinance est essentiellement absente de ces milieux. «Plus de 62 % des activités de ce secteur sont concentrés entre Dakar et Thiès.

Les régions qui sont plus frappées par ce phénomène de pauvreté, à savoir Tambacounda, Matam et Kaolack regroupent seulement 11 % d'institutions de microfinance», dit Seck. Qui estime que la microfinance n'est pas là où elle doit être pour améliorer les conditions de vie des populations.

La pauvreté étant essentiellement féminine, la dimension genre devait être bien prise en compte dans la lutte. Et les femmes devraient bénéficier d'un accès facile au crédit. Mais, on constate au Sénégal que la gent est de moins en moins présente dans ce secteur. «Lorsque le secteur connaissait son essor, sa clientèle était composée à 80 % de femmes.

Maintenant, ce chiffre a été presque divisé par 2 pour se situer entre 40 et 44 %», soutient-il. Un état de fait qui ne serait pas, selon lui, étranger aux taux très élevés que pratiquent les institutions de microfinance.

Des taux sont proches de l'usure. «Le seul critère qu'on a généralement mis en avant, c'est le taux de remboursement qui se situe dans les 95 à 99 %. Cette situation fait que les individus qui ont consenti des prêts au niveau de ces institutions sont obligés de vendre leurs biens ou bijoux pour rembourser», fait-il remarquer.

Pis, ajoute l'économiste, d'autres s'endettent pour payer leurs dettes. Ce qui les enferme dans un cercle vicieux qui, dans un pays comme l'Inde, s'est traduit par de nombreux cas de suicide.

Pr Abdoulaye Seck regrette ainsi que la pauvreté soit devenue un business pour certaines institutions. «Ce qui les intéresse, ce n'est pas le bien-être de leurs clients mais de pouvoir rentabiliser les fonds qui ont été mis à leur disposition par leurs actionnaires», fustige-t-il.

Responsable du suivi évaluation de la Lettre de politique sectorielle de la microfinance à la direction de la microfinance, Waly Clément Faye confirme que la microfinance est depuis toujours concentrée sur le littoral, même si elle est née dans le milieu rural.

Mais, la situation est telle, il explique que c'est parce que la microfinance rurale est très difficile. Car, il existe beaucoup de contraintes qui y freinent son développement. «Souvent, vous n'avez pas l'infrastructure qui vous permet d'opérer. Parfois, les bases productives sont très faibles de sorte qu'une agence fixe n'est pas rentable.

Il est vrai que l'action sociale est la première mission de la microfinance mais pour que les institutions soient viables et pérennes, il faut qu'elles dégagent suffisamment de revenus pour pouvoir faire face à leurs charges.

Le crédit en milieu rural coûte excessivement cher et les coûts de transaction très élevés», note Faye. Non sans indiquer que ces raisons font hésiter la plupart des institutions à

s'installer en milieu rural où les activités sont saisonnières et les revenus erratiques.

Avec une clientèle estimée à 1,6 million en 2011, la micro finance connaîet un taux de pénétration de 13 % qui est supérieur au taux national de bancarisation. Lequel gravite autour de 8 %. Les dépôts durant cette année avoisinent 160 milliards de francs Cfa pendant que l'encours crédit était de 178 milliards de francs Cfa.

Par Seyni Diop